



FICHE INTENDANCE – AS 2022/2023

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM :

Prénoms :

Né(e) le :

à :

Nationalité :

SCOLARITÉ ANNÉE EN COURS

Collège CHANTACO

6^{ème}

5^{ème}

4^{ème}

3^{ème}

SEGPA

Régime :

DP 4 jours

(lundi-mardi-jeudi-vendredi)

DP 5 jours

(lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi)

Le choix formulé par les familles en début de trimestre reste valable pour la durée du trimestre en cours (en référence au règlement restauration voir carnet de correspondance)

Pour toute demande de changement de régime, fiche DEMANDE DE CHANGEMENT DE REGIME à compléter et à retourner

au service gestion secgest.0640229b@ac-bordeaux.fr

Date inscription :

Elève boursier

OUI

NON

Allocation de Rentrée Scolaire

OUI

NON

Si OUI attestation CAF à transmettre au service gestion dès la rentrée

Adhésion au prélèvement automatique

OUI

à compléter MANDAT SEPA au verso uniquement pour les nouvelles inscriptions

Si vous étiez au prélèvement automatique en 2021/2022, la reconduction est automatique, vous ne devez pas compléter le mandat SEPA uniquement signaler un changement de coordonnées bancaires. Le prélèvement automatique n'est pas conseillé pour les élèves boursiers TAUX 3

NON

SCOLARITÉ ANNÉE PRÉCÉDENTE

ÉTABLISSEMENT :

VILLE :

CLASSE :

RESPONSABLE QUI PAIE LES FRAIS SCOLAIRES

NOM :

Prénoms :

Nom de naissance :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

☎ :

@ :

DOCUMENT À TRANSMETTRE AU SERVICE INTENDANCE

Joindre un RIB à cette fiche (document obligatoire pour tous les élèves)

Signature responsable financier

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : (cadre réservé à l'administration)

FR7610071640



Type de contrat : Prélèvements

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la cité scolaire CHANTACO/RAMIRO ARRUE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la cité scolaire CHANTACO/RAMIRO ARRUE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ;
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER
Nom, prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER
cité scolaire CHANTACO/RAMIRO ARRUE 4 Rue Rodolphe Caillaux 64500 ST JEAN DE LUZ

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA (cadre réservé à l'administration)
FR7610071640

NOM de l'élève :

DEMI/PENSION CHANTACO/ARRUE
Régime souhaité AS 2022/2023
<input type="checkbox"/> 4 jours <input type="checkbox"/> 5 jours

Prénom de l'élève :

NIVEAU/CLASSE :

Désignation du compte à débiter	
IBAN :	<input type="text"/>
BIC :	<input type="text"/> Joindre un RIB format IBAN/BIC (justificatif indispensable pour enregistrer la demande)

Paielement : récurrent ou unique

Signé à :	Signature :	<input type="text"/>
Le (JJ/MM/AAAA) :	/	/

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

Rappel : En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le lycée Maurice Ravel. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque.
Je réglerai le différent directement avec la cité scolaire CHANTACO/RAMIRO ARRUE

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.